



Objet : Le Ministre Michel Barnier s'engage auprès des vétérinaires

Aujourd'hui le ministre de l'Agriculture, Michel Barnier, est venu aux Rencontres Nationales Vétérinaires de Lille. Il est intervenu devant l'ensemble de la Profession Vétérinaire, réunie en Congrès annuel.

Interpellé avec fermeté par Rémi Gellé, Président du Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL), il a répondu clairement et avec conviction à certaines des questions qui concernent la gestion des crises sanitaires tout autant que le devenir de la Profession.

A la tribune des RNV, Michel Barnier a annoncé que la vaccination contre la fièvre catarrhale ovine sera obligatoire et exclusivement assurée par les vétérinaires dans le cadre de leur mandat sanitaire, lors de la prochaine campagne. Un arrêté sera signé dans les prochains jours.

Le Ministre s'est engagé à défendre le modèle sanitaire vétérinaire français qui a fait ses preuves et à tenir compte des prochaines propositions du Sénateur Charles Guéné pour renforcer l'économie vétérinaire libérale.

Le SNVEL attend d'être associé étroitement aux réflexions sur le mandat sanitaire et l'acte vétérinaire comme le Ministre vient de s'y engager.

Le SNVEL a interpellé le Ministre sur l'ensemble des questions relatives à la formation et aux écoles vétérinaires, en dénonçant les projets de création d'une cinquième école.

Le Ministre a promis qu'aucune décision ne serait prise sans concertation.

Le SNVEL, comme l'ensemble de la Profession, attend les engagements précis en réponse aux inquiétudes du monde vétérinaire.

Contact : SNVEL - Anne Daumas
mail : contact@snvel.fr
tél : 01 44 93 30 22